

Clermont-Ferrand, le **17 MARS 2022**

Le Préfet du Puy-de-Dôme

à

Mesdames et Messieurs les Maires
du Puy-de-Dôme

OBJET : Cérémonie du 19 mars 2022 – Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

P.J. : Message officiel

Je vous adresse, ci-joint, le message de la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées qui devra être lu lors de la cérémonie que vous organiserez le samedi 19 mars 2022, à l'occasion de la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Je vous indique que dans l'hypothèse où un membre du corps préfectoral, représentant de l'État, serait présent lors de cette cérémonie dans votre commune, il lui appartient de lire ce message.

Je vous rappelle enfin que, comme pour toutes les cérémonies nationales, les bâtiments publics devront être pavoisés aux couleurs nationales pendant cette journée d'hommage et vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.


Philippe CHOPIN

Copie à : Monsieur le secrétaire général de la Préfecture
Madame la sous-préfète de Thiers
Messieurs les sous-préfets d'Ambert, d'Issoire et de Riom